

Modalités concernant le dépôt du mémoire de Master au Département de pédagogie spécialisée

Pour le dépôt du mémoire de Master, veuillez consulter les directives de la faculté (<https://www.unifr.ch/eduform/fr/etudes/mes-etudes/travail-bachelor-master.html>) et du programme d'études correspondant (<https://www.unifr.ch/spedu/fr/etudes/>):

Les conditions suivantes s'appliquent au dépôt du mémoire de Master au Département de pédagogie spécialisée :

- La **taxe** liée au programme d'études doit être réglée via myunifr.ch
- Dépôt de la **version électronique** sur myunifr.ch (signature (électronique) incluse)
- Dépôt d'**un** exemplaire imprimé au Décanat (**signé à la main!**) :

Université de Fribourg
Décanat de la Faculté des sciences de l'éducation
Murtengasse 36
CH-1700 Fribourg

- Dépôt de **deux** exemplaires imprimés au Département de pédagogie spécialisée (secrétariat) :

Département de pédagogie spécialisée
Rue St-Pierre-Canisius 21
CH-1700 Fribourg

- Veuillez noter que la Décanat exige une **page de titre obligatoire**, une **déclaration sur l'utilisation de l'IA** ainsi qu'une **déclaration sur l'honneur** ([lien](#)).

- **Formalités :**

- reliure collée (la reliure spirale n'est pas autorisée)
- recto/verso
- la couverture et le dos du travail sont en carton noir
- une étiquette indiquant le titre du travail, le prénom et le nom de l'auteur·e, le numéro d'étudiant·e ainsi que la date de remise doit être collée sur la couverture noire.

Le dépôt peut se faire directement aux guichets du département (secrétariat) et au décanat ou par courrier postal.

Pour la reliure, nous recommandons Uniprint :

<https://www.unifr.ch/uni/fr/organisation/services-administratifs/uniprint/>

Un mémoire de Master est considéré comme déposé lorsque l'exemplaire électronique et la version imprimée sont déposés au Décanat et que les taxes sont payées.

Pour toute question, veuillez-vous adresser à taat@unifr.ch ou 026 300 77 00.